



Cri d'alarme des acteurs des solidarités et de la santé

Synthèse de l'enquête flash réalisée par l'Uniopss
entre le 22 et le 28 novembre 2023

*Plus de 300 témoignages de responsables
de structures*

Décembre 2023



SOMMAIRE

● Contexte	3
● Synthèse de l'enquête	3
● Les réponses par secteur	4
● Les réponses par profils accompagnés	4
● 90 % des répondants rencontrent des difficultés de recrutement !	5
- <i>Les effets néfastes du turnover sur la qualité de l'accompagnement</i>	5
- <i>Les candidats ne sont pas toujours qualifiés...</i>	6
- <i>... tandis que les profils accueillis sont de plus en plus dépendants ou complexes demandant de plus en plus de qualification et de formation des professionnel/les</i>	6
- <i>Épuisement et démotivation</i>	7
- <i>Perte de sens</i>	7
● Deux-tiers des répondants constatent une dégradation de l'accompagnement dans leur structure !	8
● Près de 40 % des répondants déclarent avoir des difficultés de trésorerie	10
● 27 % des répondants déclarent avoir été contraints de fermer un service ou une partie de l'activité faute de moyens humains ou financiers	12
● De l'impossibilité de répondre à tous les besoins	12

Contexte

L'Uniopss a souhaité mener une enquête flash auprès des directions générales des acteurs associatifs de son réseau pour évaluer leur niveau d'alerte quant à la crise actuelle des secteurs des solidarités et de la santé.

En 6 jours¹, nous avons reçu 300 témoignages ! La rapidité et la nature des retours témoigne de l'urgence de la situation.

Pour que les directions des structures se sentent libres d'évoquer leurs difficultés, l'anonymat a été garanti pour les répondants qui le souhaitaient.

L'intention de l'enquête n'est pas de livrer une vision exhaustive et quantitative des secteurs des solidarités. L'intention est de montrer, à partir des réponses écrites des directions générales, les difficultés concrètes rencontrées pour mener à bien leurs missions d'accompagnement.

Les verbatims n'ont pas été reformulés. Des rajouts entre crochets sont parfois présents pour permettre la compréhension du message.

Nous sommes convaincus que les plus de 300 témoignages recueillis sont représentatifs de l'état des solidarités dans le pays. La parole est à eux !

Synthèse de l'enquête

Les professionnels tiennent encore mais jusqu'à quand ? Les problèmes sont connus et interdépendants : des difficultés de recrutement, des moyens insuffisants, des formations à revoir, des professionnels épuisés, des accompagnements dégradés, des personnes accompagnées en souffrance, une inflation non compensée, des publics avec des besoins de plus en plus complexes, des pouvoirs publics qui n'ont pas pris la mesure des multiples alertes. Les réponses attendues sont d'ordre structurel.

Les directions et leurs équipes sont engagées, cherchent des solutions, font beaucoup avec peu de moyens, mais elles ne tiendront plus longtemps. Et c'est bien la question : jusqu'à quand les acteurs des solidarités tiendront-ils ?

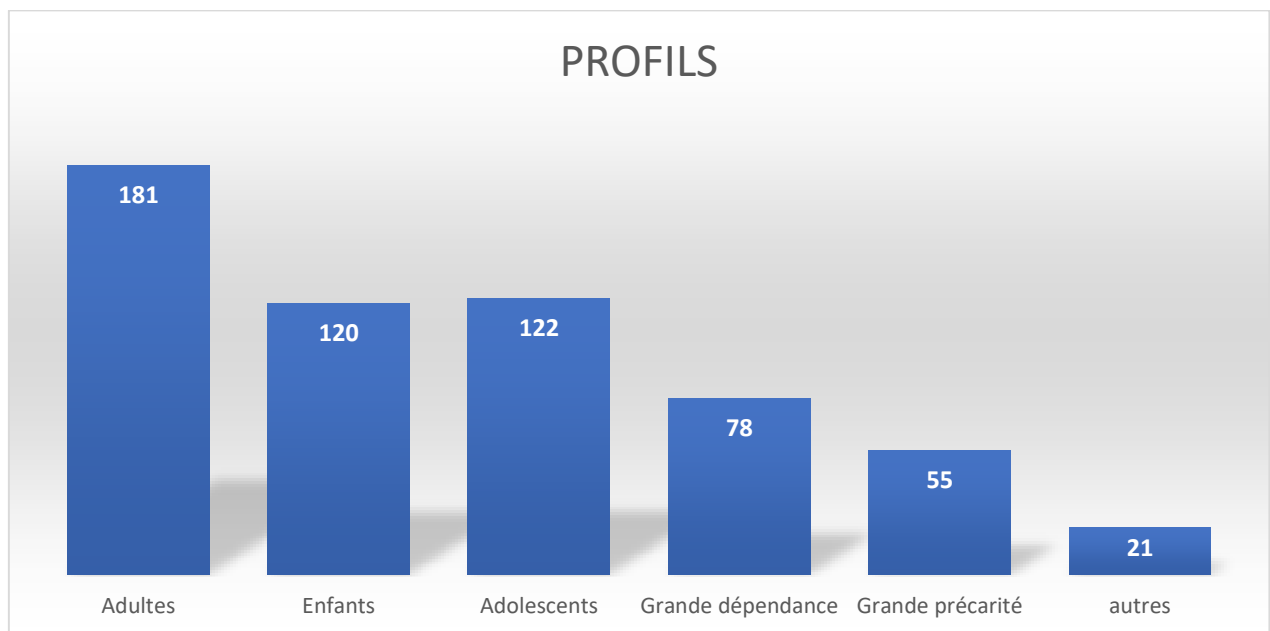
¹ entre le 22 et le 28 novembre 2023

Les réponses par secteur

Les remontées concernent les secteurs suivants :

- Près de 40 % : secteur du handicap
- Près de 20 % : secteur du grand âge
- Près de 20 % : secteur de la protection de l'enfance
- 20 % concernent les secteurs de la santé, de la lutte contre les exclusions, de l'addictologie, de l'hébergement d'urgence, de la petite enfance, du droit d'asile, des femmes victimes de violences, de la protection juridique des majeurs, de la formation.

Les réponses par profils accompagnés



90 % des répondants rencontrent des difficultés de recrutement !

Les associations sont confrontées au quotidien à des difficultés croissantes de recrutement (postes vacants, candidats peu qualifiés, recours à l'intérim qui plombe les budgets, etc.). Ces difficultés ont impact à la fois sur l'accompagnement des personnes et sur la qualité de vie au travail. Elles se conjuguent avec d'autres problèmes connexes : un turnover important, un manque de qualification de certains candidats, un épuisement professionnel, une perte de sens.

❖ **Les effets néfastes du turnover sur la qualité de l'accompagnement**

« **Nous avons plus de 17 postes vacants**, non pourvus à ce jour. Nous faisons appel à des remplaçants ce qui génère de la désorganisation, des difficultés de présence sur du long terme. Les personnes que nous accueillons ont besoin de repères et de stabilité. **La connaissance de l'accompagnement s'acquière avec une certaine expérience, sur des contrats courts, précaires les personnes n'ont pas la possibilité d'intégrer cette expertise.** » *Directeur de pôle – Secteur Handicap / Enfance-Adolescence (37)*

« **Perte de repères pour les personnes accompagnées ce qui engendre une augmentation des troubles du comportement**, un manque de stimulation (relationnelle, intellectuelle et motrice). » *Directrice - Secteur handicap (73)*

« **Manque de personnel, turnover qui posent des problèmes de suivi dans les accompagnements**, on doit former en permanence des professionnels et donc la charge de travail se reporte sur les présents, idem pour les absences pour maladie. Les inspections du travail nous sollicitent en permanence pour requalifier des arrêts maladie en accident du travail considérant que nos salariés sont épuisés, que les usagers (Protection de l'enfance) sont difficiles. » *Secteur Protection de l'enfance (16)*

« Turnover des équipes avec pour les résidents d'Ehpad, **des visages toujours nouveaux.** » *Secteur Grand âge (69)*

« Personnel non qualifié et non expérimenté recruté par défaut qui ne reste pas en poste. **Turnover important des éducateurs** : absence de continuité de la relation éducative préjudiciable aux jeunes accompagnés » *Secteur Protection de l'enfance (38)*

« **Les mouvements de personnels** ont été très importants entre novembre 2022 et fin octobre 2023. On compte **121 entrées** en CDI et **124 sorties** de CDI. Au 1^{er} décembre, 34 postes étaient ouverts (Éducateur, intervenant social, surveillant de nuit, psychologue, etc.). Depuis le début de l'année, plus de 11 000 heures d'intérim ont été travaillées soit 6,91 ETP ! ». *Secteur Hébergement / Prévention / Protection de l'enfance (21)*

❖ **Les candidats ne sont pas toujours qualifiés...**

« **Nous avons des difficultés de recrutement de personnels qualifiés et difficultés à les conserver dans nos structures.** Cela s'illustre par des difficultés pour la distribution des médicaments, faute de personnel qualifié. » *Directeur – Secteur Grand âge (76)*

« Le temps de recrutement est long suite à chaque départ, les postes restent non pourvus plusieurs mois, et les nouvelles recrues partent parfois après quelques jours d'ancienneté seulement. **Peu de profils qualifiés dans les candidatures.** » *Secteur Protection de l'enfance (14)*

« Nous avons des difficultés de recrutement, et obligés de faire appel à de l'intérim. **Le manque de qualification des professionnels recrutés et le manque de médecins** nous obligent notamment à fermer des lits en SSR et de mettre en veille les admissions en EHPAD. » *Directrice générale – Secteur Grand âge (68)*

« Problèmes de qualification de certaines catégories professionnelles tels que difficultés de posture et de savoir-faire. » *Secteur Handicap (50)*

« L'emploi de personnes sous-qualifiées engendre une baisse de la qualité d'accompagnement car elles ne maîtrisent pas les soins de base, les pathologies... d'où des comportements de salariés peu adaptés voire non adaptés au sein des domiciles. » *Directrice - Secteur Aide à domicile pour adultes dépendants (62)*

« Les postes finissent par être pourvus mais par des personnes éloignées des besoins. **La majorité des moniteurs ne sont pas formés au métier... cela engendre une surcharge pour les autres...** fatigue exprimée, charge mentale et absentéisme. » *Secteur Handicap / Adulte (67)*

« Absence de diplôme et de cursus en lien avec notre champ professionnel. Avant : ils se formaient, nous les recrutons après. Dorénavant, c'est l'inverse. » *Secteur Protection de l'enfance (37)*

❖ **...tandis que les profils accueillis sont de plus en plus dépendants ou complexes demandant de plus en plus de qualification et de formation des professionnel/les**

« **Les personnes sont de plus en plus âgées et dépendantes,** et demandent plus de temps pour être auprès d'elles et les accompagner dignement, c'est la principale source de manque d'attractivité pour le secteur. Car des gens investis dans la relation d'aide, dans le soin, il y en a, mais devoir bosser à un rythme soutenu avec des personnes à besoins spécifiques, c'est ça qui alimente la perte de sens au travail et l'abandon de cette voie professionnelle... **quelque part c'est même rassurant éthiquement...** » *Secteur Grand âge (14)*

« **Les profils des enfants qui sont adressés au ESMS sont de plus en plus complexes avec des besoins spécifiques qui nécessitent de pouvoir former l'ensemble des professionnels** (TND, TSA, TB du comportement. Les listes d'attente sont énormes et laissent beaucoup d'enfants sans solution d'accompagnement. » *Secteur Handicap / Enfants-Adolescents (67)*

« Problème de qualification de certaines catégories professionnelles = difficulté de posture et de savoir-faire. **Difficultés de sécurisation de la pratique professionnelle et montée en compétence insuffisante face à des problématiques de plus en plus difficiles (violence, situations complexes).** » *Secteurs Handicap et protection de l'enfance (50)*

Les difficultés RH dépassent la seule question du recrutement. 40 % des retours évoquent les thèmes de l'épuisement, de la démotivation, de la perte de sens.

❖ **Épuisement et démotivation**

« Les professionnels sont fatigués du manque de considération ce qui induit **une démotivation qui se ressent sur la qualité de l'accompagnement.** » *Directrice – Secteur Handicap (61)*

« **Les personnes [accompagnées] sont de plus en plus agressives et les travailleurs sociaux s'épuisent à ne pas pouvoir faire leur travail correctement,** il y a un risque de crise des vocations. Nous devons parfois mettre fin à des accompagnements, car le travailleur social est en danger. **Les travailleurs sociaux se sentent souvent impuissants faute de ne pouvoir proposer des solutions adaptées, pas de logements disponibles,** de moins en moins d'aides pour les factures d'énergie qui s'envolent... » *Secteur Insertion / Grande précarité (42)*

« Nombreuses problématiques de TMS malgré les formations mises en places. Le matériel est insuffisamment adapté et le ratio d'encadrement insuffisant. **Sentiment de plus en plus fort des salariés de ne pas être reconnus par la société, d'être invisibles aux yeux des décideurs.** » *Directrice – Secteur Handicap (27)*

« La prise en charge des personnes que nous accompagnons n'est pas optimum. **Nous constatons un désintérêt de la part des professionnels, manque d'investissement, manque de motivation.** » *Secteur Handicap (45)*

« [Nous constatons] **un épuisement des professionnels [et des] arrêts maladie plus fréquents,** [une] insatisfaction, [nous avons] des difficultés de recrutements. » *Directeur d'établissement – Secteur Addictologie (03)*

« Des situations d'enfants présentant des troubles du comportement sont fréquentes au sein de l'accueil familial **avec des professionnels épuisés et non formés à ces difficultés.** » *Secteur Protection de l'enfance (76)*

❖ **Perte de sens**

« Il y a une charge de travail supplémentaire faute de recrutement, une insécurité dans les équipes liées au turnover, **question du sens de l'engagement** : équation impossible à résoudre entre les responsabilités engagées et les moyens accordés, salaires insuffisants (temps partiels subis) et contraintes professionnelles trop fortes. »

« [Nous constatons] **la difficulté à mettre du sens dans leur travail au quotidien.** Le manque de temps pour se former et/ou s'informer dans un environnement de plus en plus complexe... » *Secteur Lutte contre les exclusions (13)*

« De la part des professionnels, **un sentiment profond de manque de sens et d'inutilité concernant le travail à mener** est à relever. Une prise de conscience également que le pays n'a peut-être plus les moyens de ses ambitions et qu'un retour en arrière (retour à la charité *versus* logique humanitaire) représente l'avenir du travail social en France. » *Secteur Protection de l'enfance (67)*

« **Perte de sens, perte de confiance en son travail, son évaluation et ses compétences.** Questionnement sur l'efficacité des aides et soutiens proposés. Sentiment de presser les personnes accompagnées et de les envoyer vers l'échec "la gueule du loup". » *Chargée de mission – Secteur Lutte contre les exclusions (84)*

« **Les professionnels manquent de temps et d'espaces pour prendre de la hauteur sur leurs pratiques, pour leur donner du sens, de la valeur, de la reconnaissance.** Ils pourvoient au plus urgent, s'emploient à trouver des solutions immédiates pour répondre aux injonctions sociales, sont pris dans une accélération générale à contre-courant du temps "humain" et au détriment du questionnement et de la réflexion. » *Secteur Handicap (21)*

Deux-tiers des répondants constatent une dégradation de l'accompagnement dans leur structure !

Le manque de moyens humains a une incidence directe sur la qualité de l'accompagnement.

« Le manque de personnel nuit à la qualité de l'accompagnement individualisé. Il faut faire appel à des partenaires extérieurs payés par les familles, ou à des bénévoles. » *Secteur Handicap (67)*

« Les familles exigent un certain niveau de qualité de l'accompagnement que nous ne sommes plus en mesure de tenir eu égard au manque de personnel (quantité et qualité) » *Secteur Handicap / Adultes (67)*

« 1 douche par semaine alors que nos résidents en souhaiteraient plusieurs par semaine ! On déplore des attentes dans les couloirs après les repas avant qu'un soignant puisse les prendre en charge ! **La personnalisation de l'accompagnement est difficile au vu du manque d'effectifs.** » *Secteur Grand âge (26)*

« **Le manque d'effectif, entraîne une "course" dans la réalisation des tâches ou une priorisation dans la réalisation de celles-ci (donc diminution de la qualité) + un risque d'événement indésirable ou d'événement indésirable grave supplémentaire.** Ex : erreur médicamenteuse favorisée par rapport à l'identitovigilance, agitation des résidents favorisée avec "course" des soignants, insuffisance de présence auprès des résidents favorise les risques de chute, moins de mise aux toilettes, moins de douches, etc. » *Secteur Grand âge (14)*

« **[Difficultés pour le] suivi médical des usagers, difficultés à organiser les accompagnements, difficultés dans la prise des traitements médicaux,** etc. Autre exemple en foyer d'hébergement : plus de sorties organisées avec les usagers car souvent 1 seul éducateur le week-end. » *Secteur Handicap (50)*

« [Concernant] les personnes âgées : **coucher à 17 h 30 et lever à 1 h ou 2 h du matin pour les changes faute de personnel.** Plus généralement, turnover et manque d'attractivité, perte de sens, donc dégradation de la continuité des accompagnements » *Secteur Grand âge (14)*

Les difficultés rencontrées par les structures associatives ont des effets sur la santé des personnes accompagnées. Plus largement, l'enquête révèle une forte problématique liée à l'accès aux soins. Un-tiers des remontées y fait référence.

« L'installation dans un fauteuil roulant faite approximativement engendrant des douleurs et augmentant un risque d'escarres. » *Secteur Handicap (73)*

« Il y a une rupture de continuité et de prise en compte des besoins individuels pour les personnes les plus dépendantes qui ne s'expriment pas par la parole : repérage de la douleur, utilisation des outils de stimulation motrice ou de communication, suivi des objectifs individuels du projet personnalisé. » *Secteur Handicap (73)*

« Perte de motricité pour les résidents de l'établissement concerné. **Dégradation de l'état de santé par manque de moyen sur le volet médical et paramédical.** » *Secteur Handicap (14)*

« **Discontinuité des soins** de rééducation (kiné, psychomotricité, orthophonie). **Risques liés aux troubles majeurs de la déglutition** : fausse route, expertise technique des gestes justes pour donner le repas. **Erreurs médicamenteuses plus nombreuses.** Impact sur la santé : repérage de la douleur, hausse de l'anxiété, etc. » *Secteur Handicap (73)*

« Rendez-vous médicaux et éloignement des pôles de santé et de soins, le transport public...Embolie des partenariats avec paramédicaux. » *Secteur Handicap / Enfants-Adolescents (76)*

« **Le manque de médecins mais également d'autres personnels nous contraint de plus en plus à allonger nos listes d'attente** et donc d'offrir un service nécessaire de plus en plus dégradé malgré le dynamisme et la volonté de l'équipe. » *Secteur Addictologie (51)*

« La réactivité dans les solutions de santé quand la motivation de se soigner est exprimée par la personne fragilisée... profiter de cette ouverture qui ne perdure pas... » *Secteur CHRS / Grande précarité (68)*

« Impossible d'accompagner les personnes autant que de besoin en rendez-vous médicaux dans les grandes villes » *Secteur Handicap (13)*

L'enquête laisse entrevoir une problématique grandissante liée à la santé mentale des personnes accompagnées dans le contexte de crise connu du secteur de la psychiatrie en France.

« Passages à l'acte violent, souffrance psychique non prise en charge, etc. » *Secteur Protection de l'enfance (27)*

« Multi-traumatismes psychiques non traités [des adolescents accompagnés] qui conduisent à des difficultés psychiatriques ; non prise en compte par le financeur, de cette réalité. » *Secteur Protection de l'enfance / Adolescents (68)*

« Enfants porteurs de handicap pour qui la protection de l'enfance n'est pas adaptée mais faute de structures ils restent en MECS, peu de départs d'enfants les week-ends avec des effectifs insuffisants en termes d'encadrement, transports qui se multiplient comme les visites médiatisées sans pouvoir y répondre, **plus de psychiatrie, délai d'attente CMPP moyenne 18 mois.** » *Secteur Protection de l'enfance (69)*

Près de 40 % des répondants déclarent avoir des difficultés de trésorerie

« Nous faisons le choix de ne pas indiquer de dégradation du service impactant la qualité d'accompagnement ou de difficultés de trésorerie mais **nous sommes en situations limites**. Il importe de préciser que ces situations limites génèrent une tension au sein des équipes, une difficulté à mettre en perspective et **il importe de faire un effort constant pour ne pas percevoir les usagers comme des coûts** mais des personnes qui doivent être accompagnées vers un avenir meilleur. » *Directeur – Secteur Protection de l'enfance (27)*

« Droit d'alerte mis en place par le commissaire aux comptes, prochaine étape, saisie du tribunal de commerce si nous n'avons pas d'aide publiques d'ici la fin du mois. » *Directeur – Secteur Grand âge (54)*

« Nous épuisons nos fonds associatifs pour financer la qualité au détriment de l'investissement. **Nous serons en difficultés dès 2024 si pas de réponse des pouvoirs publics.** » *Directrice – Secteur Grand âge (42)*

« Le département de l'Ardèche met depuis 4 années l'association en déficit structurel en refusant de financer les personnels de renfort, dans les internats essentiellement. Soit environ 200 000 € chaque année. En 2023, l'inflation a coûté aussi 200 000 €. Soit une perte cumulée de 1 million d'€.

La trésorerie est passée de 100 jours fin 2020 à 30 jours fin 2023. Ce qui est insuffisant pour fonctionner sereinement (50-60 jours, suivant les normes de la profession). » *Présidente – Secteur Protection de l'enfance (07)*

« Le contexte économique et financier vient **empêcher la construction de projets de nouveaux services cohérents et satisfaisants**. Les prestations sont revues afin de les faire tenir dans des enveloppes budgétaires contraintes et nécessairement au détriment d'une qualité de prise en charge qui se délite d'année en année. » *Secteur Protection de l'enfance (21)*

« Les modes de financement actuel ne nous permettent pas de maintenir et la qualité et l'équilibre budgétaire. » *Secteur Petite enfance (69)*

« Au niveau financier, nous n'avons pas de problème de trésorerie à ce jour. Cependant, les financements contraints nous amènent au mieux à l'équilibre ce qui génère peu de capacité d'auto-financement et de trésorerie. Par conséquent, le ratio trésorerie/total des charges se dégrade petit à petit ce qui générera malheureusement à termes des soucis de trésorerie (44 % en 2016 versus 38 % en 2022). Nous rencontrons également des difficultés de paiements d'acompte par les financeurs (FSE, CAF) du fait des contraintes administratives lourdes et également de leurs retards. » *Directeur général – Secteur Aide à domicile (76)*

« Si notre CPOM est conclu à "moyens constants" cf. taux d'augmentation habituel (qui ne couvre pas l'inflation, le GVT, les reprises de subvention qui déstructurent le bilan...) **notre structure devrait se trouver en état de cessation des paiements à l'issue de la période de 5 ans...** Peut-on accepter de signer sous la contrainte (cf. pénalités financières) notre arrêt de mort ? » *Secteur Grand âge (70)*

« Notre établissement, financé par l'ARS (Public avec difficultés spécifiques), n'avait pas encore reçu son budget 2023 (taux de reconduction notamment) au 22 novembre 2023. » *Secteur Addictologie (51)*

« La qualité de l'accompagnement n'a pas trop pâti des difficultés puisque l'association a choisi de maintenir une qualité de la prise en charge de l'établissement au détriment des finances de l'association. » *Directrice – Secteur Grand âge (14)*

« Nous serons obligés de faire des économies au détriment de la qualité de service, voire de rechercher à se rapprocher avec d'autres structures qui pourraient être lucratives. **Sentiment d'abandon des pouvoirs publics et constat d'une vraie déprime** chez les directeurs d'EHPAD. » *Directeur - Secteur Grand âge (67)*

Les difficultés financières des structures ne concernent pas uniquement la trésorerie. Elles critiquent largement le manque de moyens alloués pour mener leurs missions correctement.

« Nous sommes préoccupés : nous avons été habitués à poursuivre nos activités malgré des baisses de financement importantes. **À ce jour, nous ne pouvons plus faire face aux augmentations des coûts** (augmentation et revalorisation des salaires, inflation, coût de l'énergie...) sans savoir à quelle hauteur les financeurs pourront suivre... Salariés proche de l'épuisement. » *Directeur - Secteur Lutte contre les exclusions (07)*

« L'inclusion n'est plus possible (ralentie) sur le CSAPA. Nous devons également **limiter les travaux collectifs avec les patients / usagers pour des raisons budgétaires.** » *Secteur Addictologie (67)*

« Afin de présenter un compte administratif à l'équilibre, **obligation de " rogner " sur certains budgets type transferts.** Nous avons des difficultés à répondre aux projets personnalisés pour d'éventuels changements de structures par manque de structures. » *Secteur Handicap (61)*

« Nous sommes une association d'aide et d'accompagnement aux aidants de proches malades d'Alzheimer. **Nous avons très peu de moyens des départements.** Et pourtant, sans nous, après le diagnostic, les gens se débrouillent. Les familles sont presque abandonnées et il faut une année d'attente pour un dispositif d'accompagnement des familles. » *Présidente – Secteur Grand âge (21)*

27 % des répondants déclarent avoir été contraints de fermer un service ou une partie de l'activité faute de moyens humains ou financiers.

« **Suspension d'activité d'une MECS** en raison d'un manque de RH. » *Secteur Protection de l'enfance (38)*

« **Nous avons dû fermer un groupe faute de salariés.** 10 places fermées pendant 4 mois et demi. » *Secteur Petite enfance (69)*

« **Des arrêts maladie qui parfois entraînent la fermeture d'un internat par exemple.** Des délais d'attente en CMPP qui constituent une perte de chance. » *Directeur général – Secteur Handicap (76)*

« L'association gère deux Ssiad. Chaque service a bénéficié d'une extension de 5 places en 2021. **Or nous ne les avons pas encore ouvertes en raison du manque de personnel.** » *Secteur Grand âge (64)*

« **Gel volontaire de lits quand peu de ressources en personnel** donc maintien à domicile des personnes nécessitant un hébergement en établissement. » *Secteur Grand âge (79)*

« **Fermeture du CSAPA sur des journées en semaine faute de professionnel** présent [ce qui] génère des tensions chez les usagers ne pouvant pas bénéficier de leur prise en charge de TSO. » *Secteur Addictologie (74)*

De l'impossibilité de répondre à tous les besoins

« **Des femmes victimes de violences ayant besoin d'être mises à l'abri mais qui doivent rester chez elles malgré les violences faute d'hébergement.** D'autres femmes ne peuvent pas être reçues lors de permanences car nous n'avons pas assez de professionnelles. » *Secteur Hébergement d'urgence (69)*

« Impossibilité de répondre aux besoins dans un délai correct (environ 1 an) compte tenu de la taille de l'équipe et l'étendue du territoire à couvrir. Liste d'attente très importante. » *Secteur Handicap (14)*

« Une liste d'attente conséquente en lien avec la saturation des différents dispositifs de protection de l'enfance Un temps administratif important qui se fait au détriment du travail d'accompagnement des personnes Un ratio d'encadrement en AEMO qui ne permet pas un accompagnement de qualité équivalent pour toutes les mesures. Difficulté de recrutement de professionnels sur des secteurs ruraux. » *Secteur Protection de l'enfance (14)*

« Les travailleurs que nous accueillons vieillissent et fatiguent au travail. Le temps partiel se met en place et au FHTH nous n'avons pas de moyens supplémentaires pour adapter notre accompagnement. Avec le vieillissement, les accompagnements d'ordre médical se multiplient. Ceux en bonne santé qui souhaitent aller en FAS ne sont accueillis que de manière temporaire car la politique des FAS est le rajeunissement. En EHPAD, ils se trouvent trop jeunes... Les solutions de logements inclusifs ne sont pas adaptées car les personnes n'arrivent pas à se mobiliser pour vivre de manière presque ordinaire. » *Secteur Handicap / Adultes (67)*

« Nous sommes à la recherche de partenaires, type accueil de jour, en complément de nos prestations pour répondre aux besoins de nos bénéficiaires, mais il y a peu de structures proposant des activités en journée pour des adultes autistes sur Marseille. » *Directrice - Secteur Handicap (13)*

« La question est **jusqu'à quand allons-nous accepter de prendre autant de risques au quotidien pour assurer la continuité des accompagnements.** Le décalage entre les référentiels et la réalité de la qualité se creuse. » *Secteur Protection de l'enfance (37)*

« Une personne déboutée du droit d'asile a **un mois pour quitter notre établissement et trouver une solution.** Il y a parfois, des mères avec enfants en bas âge et c'est compliqué même de leur expliquer qu'il faut partir, **en sachant qu'ils vont se retrouver à la rue.** » *Directeur adjoint - Secteur Hébergement d'urgence (91)*



L'Uniopss

Unir les associations pour développer les solidarités

Acteurs majeurs du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire, l'Uniopss et les Uriopss représentent, soutiennent et rassemblent les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Présent sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, le réseau de l'Uniopss regroupe 35 000 établissements et services, 750 000 salariés et un million de bénévoles.

Cet ancrage territorial, ainsi que son expertise dans l'ensemble des champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, jeunesse, lutte contre l'exclusion...), permettent à ce réseau de porter une analyse transversale et de contribuer à la construction de politiques publiques ambitieuses en France et en Europe.



Les valeurs qui nous rassemblent

- ▶ Primauté de la personne
 - ▶ Non lucrativité
 - ▶ Solidarité
 - ▶ Égalité dans l'accès aux droits
 - ▶ Participation de tous à la vie de la société
-

Jérôme Voiturier, Directeur général de l'Uniopss
01 53 36 35 30 - jvoiturier@uniopss.asso.fr